

Orvault le 18 mars 2020,



Association loi 1901
agrée au titre de
l'Education Populaire

f e r m e de la B u g a l l i è r e

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous le savez, le Centre Socioculturel a annulé l'ensemble de ses activités depuis vendredi dernier. Nous ne connaissons pas la date de reprise et nous vous tiendrons informés dès que nous aurons cette information. Les locaux sont fermés et aucun rassemblement, réunion ne seront organisés sur cette période.

Pour faire face à cette situation, les administrateurs, en concertation avec le Comité Social & Economique, ont pris les décisions suivantes :

1. Maintien du temps de travail et mise en place du télétravail pour les postes de direction, comptable, secrétaires et animateurs ayant des missions de coordination,
2. Mise en place d'un chômage partiel sur la base de 50% des heures contractuelles pour les animateurs sur des fonctions d'encadrement direct et de responsabilité d'une action, et mise en place du télétravail sur le temps restant.
3. Mise en place d'un chômage partiel sur la base de 100 % des heures contractuelles pour les animateurs d'activités (enfance, jeunesse, LAEP) et pour l'ensemble des intervenants techniques (école de musique et activités de loisirs).

Cette décision est applicable à partir du 16 mars 2020 et ce « jusqu'à nouvel ordre » pour les animateurs d'activités et pour les intervenants techniques (point n° 3). Pour les autres postes (Points n°1 et n°2), cette décision est applicable du 16 au 27 mars 2020. Après cette période, le Conseil d'Administration pourra être amené à modifier cette organisation en fonction de l'évolution de la situation.

Nous sommes conscients des conséquences de cette décision sur vos rémunérations et nous sommes désolés de cette situation. Nous essayons de trouver une organisation permettant de protéger au mieux les salariés tout en maintenant une activité partielle.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,

**Centre
Socioculturel
de la Bugallière**
10 rue du Pont-Marchand
44700 ORVAULT
☎ 02 40 63 44 45
csc.bug@orange.fr

Pour le Conseil d'administration
Jacotte Richard
Co-responsable associative